

CAGNOTTE



Date limite :
Samedi 10
Août
2024

Coup de pouce

Bonjour, j'ai eu un gros dégât des eaux (en cause canalisation de la saur) mon établissement sera fermé pour au moins 2 mois peut-être septembre. N'ayant pas de revenu et qui ne sera pas pris en charge dans les dommages, ma fille a voulu que je mette en place une cagnotte de solidarité. Si vous désirez participer, nous vous remercions par avance de votre geste.

PARTICIPEZ À LA CAGNOTTE :

<https://www.onparticipe.fr/c/qWshzx2G>



Scannez-moi !



Cette cagnotte vous est proposée par :

Sophie Landais